

DOSSIER DE PRESSE ACTUALISE AU 4 AVRIL 2005 *

**PROJET DE COMMEMORATION DU
GENOCIDE COMMIS PENDANT LE REGIME
DES KHMERS ROUGES, 17 AVRIL 2005**

« La méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité... » René Cassin
Extrait de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

** Les renseignements donnés dans ce dossier le sont à titre indicatif et sont susceptibles de modifications au fur à mesure de l'avancement du projet. Davantage de précisions vous seront données ultérieurement sur notre site internet.*

Contact : commemoration@lesjeuneskhmers.com ou 06 10 38 29 98

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

**DEVOIR
DE MÉMOIRE**

17 AVRIL 2005

**JOURNÉE DE COMMÉMORATION
DU GÉNOCIDE COMMIS PENDANT
LE RÉGIME DES KHMERS ROUGES**

**CAMBODGE, 17 AVRIL 1975
PHNOM PENH, LA "VILLE FANTÔME"**

**La mémoire, c'est la vie.
Personne ne nous la videra.**

Avec la participation des associations suivantes :

AME KHMER
AMICALE DES KHMERS DU KAMPUCHÉA KROM À L'ÉTRANGER
AMITIÉ KHMÈRE DU VAL D'OISE
ART ET URGENCE (AFFILIÉE AU MOUVEMENT MONDIAL
POUR LA DÉFENSE DU DROIT DES ENFANTS)
ASIE - AIDE À LA JEUNESSE
ASSOCIATION DES FRANÇAIS D'ORIGINE CAMBODGIENNE
AUMONERIE CAMBODGIENNE
BORANN
COMITÉ DES VICTIMES DES KHMERS ROUGES
CONSTRUIRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES DU CAMBODGE
ÉCOLE KHMÈRE DE NOISIEL
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS CAMBODGIENNES DE FRANCE
L'ÉCRIT D'ANGKOR
LES ENFANTS DU MÉKONG
LES JEUNES KHMERS
LIGUE CAMBODGIENNE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN
MÉMORIAL DES VICTIMES DU GÉNOCIDE COMMIS PAR LES KHMERS ROUGES
PROMETHÉE
VICTIMES DU GÉNOCIDE DES KHMERS ROUGES

Programme de la journée* :

Cérémonie bouddhique solennelle célébrée dans la tradition khmère
à la Pagode de Vincennes, à partir de 10 h
(organisée par MVGKR, VGKR, LCDHC, AKKKE et Ame Khmer)

Messe de requiem et prières bouddhiques à l'Eglise Saint-Hyppolite,
suivies de conférences, table ronde et allumage de bougies
à Paris (13^e), à partir de 13 h 30
(organisée par le CVKR)

Grande marche solennelle à Paris
du Mur pour la Paix à la Place du Trocadéro, à partir de 17 h
et dernier hommage par Allumage solennel de cierges au crépuscule
sur la Dalle des Droits de l'Homme.

* Consulter le programme détaillé et exhaustif des différents événements de la journée
sur Internet à l'adresse : <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com> (pour de plus amples
informations, écrivez à l'adresse suivante : commemoration@lesjeuneskhmers.com).

Il est rappelé que la recherche des responsabilités individuelles pour le crime du génocide commis pendant le régime des Khmers rouges n'a, à ce jour, pas encore abouti.
Toute récupération politique de cette commémoration, par quiconque, dans l'hypothèse où elle aurait lieu, serait par conséquent,
un acte hautement irrespectueux et une violation de ce qui justifie cette commémoration.

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

INTRODUCTION :

1975-2005, LE DEVOIR DE MEMOIRE, UNE NECESSITE

Article de Visal KAING publié dans l'Ecrit d'Angkor mars-avril 2005

A l'approche d'une date cruciale pour la communauté khmère, l'ensemble du monde associatif est en ébullition pour la préparation d'une action commémorative de grande envergure en France.

En effet, le Peuple khmer a vécu, il y a trente ans l'un des moments les plus sombres de l'humanité. Le génocide khmer rouge pendant lequel une partie très importante de la population cambodgienne fut décimée, constitue trop souvent une page oubliée de l'Histoire. L'extermination barbare de ces quelques 2 millions d'individus tend inexorablement à être oubliée voire ignorée par le grand public et en particulier par la jeunesse.

C'est pour rappeler ce nécessaire devoir de mémoire, que 30 ans après le drame, l'occasion de commémorer de manière solennelle les victimes de ce crime contre l'humanité est saisie.

Le 17 avril 1975, la chute de Phnom Penh marque un tournant dans l'Histoire du pays. La capitale est littéralement vidée de sa population, et l'évacuation de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, réalisée dans des conditions cruelles et inhumaines, laisse derrière elle une « ville fantôme ». L'idéologie politique, ethnique et raciale qui sous-tend alors le nouveau régime révolutionnaire amène le Kampuchéa Démocratique à la mise en place d'un système répressif et totalitaire dont la cruauté et l'absurdité n'ont rien à envier au III^{ème} Reich. La date du 17 avril est devenue indissociable du régime khmer rouge et marque le début d'un des génocides les plus horribles de l'Histoire. Trente ans plus tard, le traumatisme est toujours présent dans les esprits, et un projet de commémoration devait aboutir de manière inévitable.

Aujourd'hui, ce projet suscite un écho très positif chez les jeunes français et en particulier chez ceux d'origine cambodgienne qui se mobiliseront massivement, ce 17 avril 2005. Il a aussi recueilli le soutien le plus large du monde associatif khmer et français qui travaillent ensemble à la réalisation de cet événement. Plus d'une trentaine d'associations et d'ONG participent à l'élaboration d'événementiels liés à cette commémoration dans toute la France (conférences et témoignages, expositions, cérémonies rituelles et œcuméniques, messes, marche funèbre...)

Ce projet par sa dimension pédagogique a vocation à s'adresser à tous les citoyens du monde conscients de l'importance de l'Histoire de l'Humanité et soucieux du respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine.

Pour la première fois depuis 30 ans, les obstacles à un projet de ce type, à une commémoration de cette envergure ont été levés même si les polémiques à l'égard de la situation politique cambodgienne demeurent. Cette manifestation de la société civile est partie d'une initiative apolitique dont les principes ont été acceptés unanimement par tous les organisateurs. La recherche des responsabilités individuelles pour le crime de génocide n'ayant pas encore abouti à ce jour, toute tentative de récupération politique de la part de quiconque serait un acte hautement irrespectueux de l'esprit de la commémoration collective.

« Notre pays, c'est le monde » Bernard Kouchner

« C'est le devoir de mémoire qui nous parle du passé » Marc Augé

SOMMAIRE :

I. **Une brève présentation des associations et des Organisations non-gouvernementales participantes**

II. **Une présentation générale du projet :**

- A. Le cycle des Conférences du 4 au 17 avril
- B. Les expositions
- C. La cérémonie de commémoration bouddhique de Vincennes
- D. La commémoration à l'Eglise St Hippolyte
- E. La marche solennelle jusqu'au parvis des droits de l'Homme.

III. **Documents annexes**

- A. Plan du parcours de la marche
- B. Communiqué de presse du 18 mars 2005
- C. Le discours de Mme Ung Boun Hor (présidente de VGKR) à la cérémonie d'engagement solennelle du procureur de la Cour pénale internationale
- D. Interview par Jean Luc Angelis.
- E. Le programme du CVKR
- F. L'interview de M. Chhay Hoc Pheng (Président du CVKR)
- H. Programme de Vincennes

I. Une présentation concise des associations et Organisations non-gouvernementales participantes :

Liste non exhaustive, sous réserves de prochaines confirmations.

AME KHMER

L'association a pour vocation de :

- diffuser les informations et les connaissances dans le domaine de l'histoire et de la civilisation khmère
- soutenir le développement socio-économique des familles cambodgiennes les plus démunies
- défendre la justice et les droits du peuple cambodgien
- défendre tout intérêt des patrimoines culturels khmers et lutter contre toutes formes de vandalisme et d'exploitation
- contribuer à la défense du droit de l'homme et lutter contre toutes formes de répression et d'exploitation humaine.

AMICALE DES KHMERS DU KAMPUCHEA KROM

Présidente : Naran de Lopez

Rassemblant tous les immigrés du Kampuchéa Krom de France et même d'Europe, l'association a pour principales missions le maintien et la protection de l'identité et des traditions khmères dans cette région où la pression des autorités vietnamiennes prépondérante. Le Kampuchéa Krom se situe au sud du Vietnam, au niveau du delta du Mékong. Ancien territoire cambodgien, il appartient désormais au Vietnam et les Cambodgiens sont considérés comme une minorité ethnique.

L'idée est aussi de renforcer les liens de solidarité entre les différentes générations : les jeunes et les anciens, et de développer les liens entre les Khmers en France et ceux restés au Kampuchéa Krom.

AMITIE KHMERE DU VAL D'OISE

Présidente : Mme Néang Saran. Vice-Président : Dr Khoy Davinn; Vice-Président et fondateur : Mr Phcar André-Jean

Association : Amitié Khmère du Val d'Oise (A.K.V.O.)

Date de création : le 05.12.1986

Buts :

- Maintenir la Culture et la Civilisation Khmère
- Mieux s'entraider entre khmers
- Créer des liens d'amitié entre khmers vivant en France

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

Réalisations : Ecole cambodgienne de Cergy ; Organisation des différentes fêtes : Nouvel An Khmer, pique nique pour la Fête des Enfants ; les fêtes religieuses. Sorties pour visites de musée ... Accompagner et aider les familles pendant les moments difficiles ; mise en place d'une convention avec les autres écoles cambodgiennes en France sur le programme commun de la langue khmère.

AMNESTY INTERNATIONAL Section française

Amnesty International unit à travers le monde des défenseurs des droits humains autour des principes suivants : solidarité internationale ; action efficace en faveur de chaque victime, partout dans le monde ; universalité et indivisibilité des droits humains ; impartialité et indépendance ; démocratie et respect mutuel. Sa vision est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Afin de poursuivre cet idéal, Amnesty International mène de front recherche et action ; elle fait campagne pour prévenir et empêcher les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté de conscience et d'expression et à une protection contre toute discrimination.

- Amnesty International cherche à obtenir la libération de tous les prisonniers d'opinion, c'est-à-dire des personnes détenues du fait de leurs convictions politiques ou religieuses ou pour toute autre raison de conscience ou du fait de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur couleur, de leur langue, de leur nationalité ou de leur origine sociale, de leur situation économique, de leur naissance ou de toute autre situation

- et qui n'ont pas usé de violence ni préconisé son usage ; - elle œuvre pour que tous les prisonniers politiques bénéficient d'un procès équitable dans un délai raisonnable ; - elle s'oppose sans réserve à la peine de mort, à la torture et aux autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

- elle mène campagne pour mettre fin aux assassinats politiques et aux "disparitions" ;

- elle appelle les gouvernements à ne pas commettre d'homicides illégaux au cours des conflits armés ;

- elle appelle les groupes politiques armés à mettre fin aux exactions telles que la détention de prisonniers d'opinion, la prise d'otages et les homicides illégaux ;

- elle s'oppose aux atteintes aux droits humains perpétrées par des agents non gouvernementaux lorsque l'État a failli à son obligation de fournir une protection efficace ;

- elle mène campagne pour que les auteurs d'atteintes aux droits humains soient déférés à la justice ;

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

- elle cherche à venir en aide aux personnes en quête d'asile qui risquent d'être renvoyées dans un pays où elles pourraient voir leurs droits fondamentaux gravement bafoués ;

- elle s'oppose à certaines graves atteintes aux ;droits économiques, sociaux et culturels.

Amnesty International cherche également à :

- coopérer avec d'autres organisations non gouvernementales, les Nations unies et des organisations intergouvernementales régionales ;

- veiller au contrôle des transferts internationaux dans les domaines militaire, de sécurité ou de police, dans le souci de prévenir des atteintes aux droits humains ;

- organiser des programmes d'éducation et de sensibilisation aux droits humains.

ART ET URGENCE :

Présidente : Véronik MENANTEAU

Art et urgence a été créé en 2002 en réponse à l'appel mondial lancé par l'UNICEF demandant à se mobiliser afin de prendre des initiatives en faveur du Droit des Enfants. Art et Urgence conçoit et développe des programmes spécifiques d'éducation palliative développant la fonction socialisante de l'imaginaire auprès d'enfants en extrême détresse, dans un cadre dit de ritualisation éducative. Depuis 2003 ART et URGENCE développe ses programmes au CAMBODGE auprès d'enfants victimes de la pauvreté, abandonnés, orphelins de parents décédés du SIDA, enfants victimes de trafics, en coordination avec des partenaires locaux dont CARE CAMBODIA.

ASIE AIDE A LA JEUNESSE :

Président : Socrate LAO

L'Association formée entre autres de jeunes d'origine cambodgienne, a pour vocation générale d'aider la jeunesse à s'insérer dans le tissu social et économique. Elle publie et participe aussi à la réalisation de l'Ecrit d'Angkor.

ASIE EXTREME

Responsables : LIU Zhongjun, VERNIERS Gilles, COUSINAT Jean-Baptiste

Objet :

est née au milieu des années 80. Après une période chinoise, puis vietnamienne, l'association est désormais ouverte à l'ensemble de l'Asie, et réunit des passionnés du Japon, de la Chine, de l'Inde...

La vocation d'Asie Extrême :

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

- Faciliter l'accueil des étudiants asiatiques à Sciences Po
- Développer les échanges culturels
- Aider les projets collectifs ayant pour thème l'Asie
- Conseiller les étudiants désireux de partir en Asie (études, stages, travail)
- Organiser des soirées et des événements culturels (expositions, conférences...)

courriel : asie.extreme@sciences-po.org

site : www.asie-extreme.com

ASSOCIATION D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'AUDIOVISUEL AU CAMBODGE

Président : Rithy Panh

L'Association d'Aide au Développement de l'Audiovisuel au Cambodge fondée par le cinéaste Rithy Panh, a pour objectif l'ouverture d'un centre de ressources audiovisuelles à Phnom Penh. Cet espace sera à la fois un centre de mémoire, permettant le visionnage d'un fonds d'archives audiovisuelles consacré au Cambodge, un institut de formation aux métiers du cinéma, et un organisme de soutien à la production de documentaires.

Ce sera également un carrefour de rencontres, de débats, d'échanges, de conférences, d'accueil des écoles... autour du thème de la mémoire du Cambodge.

ASSOCIATION DES FRANÇAIS D'ORIGINE CAMBODGIENNE

Président : M. TIENG

Entre-aide et promotion de la culture khmère à Noisiel.

AUMONERIE CAMBODGIENNE

Président : M. Limsry PIN

BORANN

Présidente : M. Isabelle VILLAREAL

Borann qui signifie tradition en cambodgien, est une association de la loi 1901 créée en Août 1992 qui s'est fixée pour mission d'aider à préserver et à promouvoir la culture Cambodgienne et plus particulièrement la danse classique.

<http://borann.org/>

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

CERCLE DES CHERCHEURS EN DROIT INTERNATIONAL

Président : M. Pierre Bonnefemme Ladouceur

Le cercle regroupe principalement des étudiants en DEA de droit international. Il a pour vocation de réfléchir sur les problèmes du droit international contemporain.

COMITE DES VICTIMES DES KHMERS ROUGES

Président : M. CHHAY HOC PHENG, Magistrat

L'association a pour vocation de faire connaître la cause cambodgienne et de revendiquer l'établissement d'une justice combattant l'impunité.

Voir l'interview de M. Chaay Hoc Pheng en annexe.

CONSTRUIRE LES GENERATIONS FUTURES DU CAMBODGE :

Présidente : Cécile Veasna MALTERRE

« Construire les générations futures du Cambodge" dans le respect de la TRADITION KHMERE »

Voilà résumé en quelques mots l'objectif de notre association : aider les enfants, dès leur plus jeune âge, à se construire psychologiquement et intellectuellement pour leur donner toutes les chances de réussir leur vie d'adulte et pour qu'ils deviennent acteurs responsables de la reconstruction de leur pays.

<http://www.cgfcambodge.org/>

L'ECRIT D'ANGKOR :

Rédacteur en chef : Sophoat NGAU

Ce magazine trimestriel s'adresse à la jeunesse cambodgienne et à tous les passionnés du Cambodge. Il traite de divers aspects du pays et de la communauté khmère de France, de l'Histoire à la cuisine cambodgienne. La rédaction composée de jeunes dynamiques attentifs à ce qui se passe dans le monde et en France, c'est l'indicateur numéro un de tendance de la communauté khmère. Actuellement publié à plus de 500 exemplaires.

ECOLE KHMERE DE NOISIEL

Président : M. Sovichea VANNY

Promouvoir, enseigner la langue khmère. L'école compte actuellement 80 élèves.

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

ENFANTS DU SOURIRE KHMER

Présidente : Sylvia Sisowath

Statut :

Association à but non lucratif, conformément à la loi de 1901, créée le 20 juillet 1996 déclarée à la Préfecture de Paris (département 75) le 1er août 1996 (J.O. du 21 août 1996, n° 810).

Objet : aide aux enfants du Cambodge

Prioritairement : aide aux enfants orphelins, handicapés, et délinquants, mais aussi aux victimes de la prostitution, de la violence, du SIDA ou autres maladies, pour leur réinsertion sociale.

Dans ce même but : aide aux familles en difficulté et plus particulièrement aux femmes, mères ou futures mères, par exemple par l'aide à l'amélioration de l'environnement social ou d'un village qui se traduit par un soutien au développement rural, artisanal, de coopératives de production ainsi que d'autres actions qui auraient un effet bénéfique sur les enfants, directement ou indirectement ; aide à la scolarisation, l'apprentissage, la culture, la réinsertion sociale, l'épanouissement personnel, au logement, à l'hygiène quotidienne, à l'habillement, à la nourriture et aux soins médicaux.

ENFANTS DU MEKONG

Directeur : M. Yves MEAUDRE

Depuis 1958, Enfants du Mékong aide l'enfance du Sud-Est asiatique :

- 320 programmes de parrainage d'enfants
- 200 projets de développement durable
- Envoi de 25 volontaires bénévoles
- 2 foyers pour jeunes asiatiques en France

Enfants du Mékong reçoit en 1990, le Prix des Droits de l'Homme de la République Française.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS CAMBODGIENNES EN FRANCE :

Président : Mr Phcar André-Jean. Secrétaire Général : Dr Eng Sireyrieth

Association : Fédération des Associations Cambodgiennes de France (F.A.C.F.)

Date de création : le 18.10.2002

Conseil des Sages : Président : Mr Seng lun

Buts :

- coordonner et animer les activités inter-associatives en faveur de la communauté cambodgienne de France et du Cambodge,

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

- apporter son expertise technique aux responsables associatifs,
- et représenter la communauté auprès des instances publiques

Nombre de membres : 16 (Pour respecter la discrétion de nos membres, nous ne pouvons pas vous communiquer leur noms. Sachant que certains sont aussi sur la liste des participants de cette Commémoration)

Spécificités de nos membres : culturel ; religieuse ; artistiques ; recherches, agriculture, santé, éducation ; formations professionnelles, enfance et sociale.

Réalisations :

*le 9 Novembre 2002 : Célébration de la 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Cambodge à la pagode de Champs/Marne

*le 9 Novembre 2003 : Organiser l'anniversaire de la Fête de l'Indépendance du Cambodge et le colloque sur « Les ressources en eau au Cambodge » et « Les problèmes rencontrés par les enfants au Cambodge, d'après une enquête effectuée auprès d'un groupe d'enfants défavorisés » .

*le 21 novembre 2004 : Colloque sur le thème « La Santé au Cambodge à travers l'expérience de quelques associations cambodgiennes »

*Interventions auprès des différents organismes et médias pour des mises au point et rectifications d'erreurs touchant l'intérêt de notre communauté en France et du Cambodge.

*Participation active dans la préparation de la création du Centre Bouddhique et Culturel de Bussy St George.

Projets : Rassembler les associations khmères apolitiques ; recenser les compétences et les projets de chaque association ; organiser les colloques...

LES JEUNES KHMERS

Président : M. Sovattha NHEM

L'association a été créée le 31 octobre 2002.

Elle regroupe les jeunes Cambodgiens de France dans le but d'encourager l'entraide et la solidarité. C'est une association apolitique et culturelle de loi 1901 (à but non lucratif), dont le siège social se trouve à Courbevoie, Hauts-de-Seine. Elle a pour vocation de promouvoir la culture cambodgienne et sensibiliser la jeunesse, la relève cambodgienne.

LA LIGUE CAMBODGIENNE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Président : Son excellence DOUC Rasy

Vice-Présidents : Monsieur DY Kareth et Monsieur CHAU Xeng Ua

Secrétaire Général : Monsieur HENG Kim

Trésorier : Monsieur THONG Phan

La Ligue Cambodgienne des Droits de l'Homme et du Citoyen (LCDHC) est formée le 14 juillet 1991. *Le Salut Khmer* qui l'a précédé d'un an continue d'être le creuset d'idées généreuses et de réflexions bâties sur des faits concrets et publie le cas échéant les résolutions communes de la LCDHC. Depuis treize ans, *Le Salut*

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

Khmer a publié 262 numéros où les questions les plus diverses sont traitées : les droits de l'homme, bien sûr, mais aussi les devoirs de l'homme à se comporter et à s'exprimer en citoyen. La LCDHC est de tous les combats là où les droits de l'homme et du citoyen sont en cause au Cambodge. Mais cela ne l'empêche pas de s'intéresser à tout ce qui se passe dans le monde où les prédateurs aussi s'internationalisent pour faire triompher à nouveau les droits du seigneur. C'est de cet affrontement entre les droits de l'homme et les droits du seigneur que dépendra la servitude ou la liberté des individus comme des groupes de notre humanité disparate.

Date de fondation : 14 juillet 1991

Article 1 du statut de la LCDHC

Il est constitué une association destinée à défendre les principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Elle formulera des principes qu'elle trouvera utiles pour la réalisation des Droits de l'Homme et du Citoyen au Cambodge.

Cette association est déclarée conformément à la Loi française du 1^{er} juillet 1901.

Elle fait appel à tous les démocrates pour combattre l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance, toute forme de racisme et de discrimination, et notamment toute atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains, toutes violences et menaces contre l'intégrité physique et morale de toutes personnes et pour défendre la liberté en général et le respect de la dignité humaine en particulier.

MEMORIAL DES VICTIMES DU GENOCIDE COMMIS PAR LES KHMERS ROUGES :

Président : M. OU CHAL

Le but de cette association 1901 est de construire un mémorial à Paris pour les victimes du génocide commis par les khmers rouges. Un lieu de mémoire indispensable pour une ville aussi symbolique que Paris, capitale des droits de l'Homme.

PROMETHEE

Présidente : Melle Ravy PICH

Cette association qui regroupe des diplômés de hautes études et autres polytechniciens, a pour vocation d'aider la jeunesse à travers un soutien scolaire souvent nécessaire au niveau des études secondaires et supérieures.

VICTIMES DU GENOCIDE DES KHMERS ROUGES

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

Présidente : Mme UNG Boun-Hor, veuve du feu président de l'Assemblée nationale du Cambodge.

L'association a pour vocation d'écouter, informer et aider psychologiquement et moralement les victimes du génocide des Khmers Rouges, aider les victimes à se constituer partie civile et faire juger les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide et les crimes de guerre commis par les Khmers Rouges du Cambodge. Elle a aussi pour but de recueillir les témoignages des victimes pour à terme créer un centre de Documentation sur le Cambodge.

Avec le soutien de Sciences-po Paris et de l'Institut Pierre Mendés France

Une présentation générale du projet :

A. Le cycle des Conférences du 8 au 17 avril

PLANNING DU CYCLE DES CONFERENCES ET DES EXPOSITIONS DU 8 AVRIL AU 17 AVRIL 2005 :

1/ Les sites de conférences

Cité internationale universitaire de Paris

17 boulevard Jourdan, Paris 14e
RER Cite Universitaire (ligne B)

Institut Pierre Mendés France

52, rue du Cardinal Lemoine, Paris 5e
M° Cardinale-Lemoine (ligne 10)

Missions étrangères de Paris

Salle Ignace Cotolendi
128 rue de Bac, Paris 7e
M° Sevres-Babylone (ligne 10)

Sciences-Po Paris

27, rue Saint Guillaume, Paris 7e
M° Saint-Germain des Pres (ligne 4)

Théâtre Le Lucernaire

53 rue Notre Dame des Champs, Paris 6e
M° Vavin (ligne 4)

2/ Le programme des conférences :

8 avril, à Sciences Po Paris

Amphithéâtre Leroy Beaulieu

17h : Me Patrick BAUDOIN, « Cambodge, vérité, justice et réconciliation »

9 avril, à la Cité internationale universitaire de Paris

Maison du Cambodge (bât. 30)

14h : Me Denys ROBILLIARD, « 30 ans après le 17 avril 1975, pourquoi combattre l'impunité ? »

15h30 : Véronik MENANTEAU, « Cambodge, mieux connaître pour mieux comprendre »

17h : Malay PHCAR, « L'art comme moyen d'expression du génocide »

11 avril, au Théâtre Le Lucernaire

21h : Séra, « L'art comme moyen d'expression du génocide »

12 avril, à la Cité internationale universitaire de Paris

Grand salon de la Fondation Victor Lyon (bât. 24)

18h30 : Claire LY, « Cambodge, justice, réconciliation »

19h30 : Denise AFFONSO, « Témoin du génocide »

13 avril, à la Cité internationale universitaire de Paris

Grand Salon de la Fondation Victor Lyon (bât. 24)

18h30 : Sacha SHER, « La catastrophe démographique de 1975-1978 : qui est responsable ? »

19h30 : PIN Yathay, « Itinéraire d'un rescapé du génocide cambodgien »

20h30 : Sotha DANH SANG, « révolte d'une victime du génocide »

14 avril, aux Missions Etrangères de Paris

18h30 : Dr Richard RECHTMAN, « Les conséquences du génocide »

19h30 : Bernard HAMEL, « Le génocide cambodgien était-il inévitable ? »

15 avril, à la Cité internationale universitaire de Paris

Grand salon Fondation Deutsch De la Meurthe (bât. 1)

18h30 : CHHUT Khay Chance, « Les purges de la zone Est, l'évacuation de la campagne et l'invasion vietnamienne »

19h30 : Mme UNG Bun-Hor, Me William BOURDON et Denis SALAS, « Pourquoi le procès des Khmers rouges est-il nécessaire ? »

16 avril, à l'Institut Pierre Mendès France

13h : S.E. DOUC Rasy, « De l'esprit des droits de l'Homme à l'époque contemporaine »

14h : David BOYLE, « La qualification des crimes des Khmers rouges »

15h30 : ONG Thong Høeung, « Le devoir de mémoire »

16h30 : David BOYLE, « Structures et enjeux des chambres extraordinaires pour juger les Khmers rouges »

2/ Les Conférenciers :

Les conférenciers :

Denise AFFONSO, auteur de « La digue des veuves »

Me Patrick BAUDOUIN, Président d'honneur de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

Me William BOURDON, avocat international spécialiste des Droits de l'Homme

David BOYLE, doctorant à l'Université de Paris II – Panthéon-Assas

CHHUT Khay Chance, auteur de « Comment j'ai menti aux Khmers rouges »

Sotha DANH SANG, auteur de « Khmers rouge et consorts, soyez maudits à jamais! »

S.E. DOUC Rasy, ancien Ambassadeur du Cambodge (1973-1975)

Bernard HAMEL, ancien correspondant à Reuters au Cambodge dans les années 60-70

Claire LY, auteur de « Revenue de l'enfer - Quatre ans dans les camps khmers rouges »

Véronik MENANTEAU, Présidente de Art et Urgence (association affiliée au Mouvement mondial pour la défense du droit des enfants)

Dr Richard RECHTMAN, Médecin-chef, psychiatre et anthropologue

ONG Thong Høung, auteur de « J'ai cru aux Khmers rouges »

Malay PHCAR, auteur de « L'Enfer khmer rouge »

PIN Yathay, auteur de « Tu vivras, mon fils »

Me Denys ROBILLIARD, avocat et ancien Président de Amnesty International

Denis SALAS, magistrat et maître de conférence à l'École nationale de la magistrature

Séra, artiste-peintre, auteur de « Impasse et Rouge »

Sacha SHER, auteur de « Le Kampuchéa des "Khmers rouges" »

Mme UNG Bun-Hor, veuve du Président de l'Assemblée nationale du Cambodge (1974-1975) tué par les Khmers rouges

Un petit zoom sur quelques conférenciers.

- **Son Excellence DOUC Rasy**

M. Douc Rasy (ancien professeur de droit, ancien Doyen de la Faculté de Phnom Penh. Président de la Ligue Cambodgienne des Droits de l'Homme. Il fait partie des organisateurs de la journée commémorative du 17 avril prochain.

- 1957, Docteur en Droit à la Faculté de Droit de Paris.
- 1958-1960 : affecté à la Mission permanente du Cambodge à l'ONU, siège à la Commission juridique de l'ONU.
- Mai 1960 : Délégué du Cambodge au Séminaire International des droits de l'Homme à Tokyo.
- Fin 1960 : Premier Secrétaire près l'Ambassade du Cambodge en Thaïlande.
- Fin 1961 : Chef de cabinet du Ministère des Affaires Etrangères.
- De 1962-1966 : élu député à l'Assemblée Nationale pour la circonscription de Kampong Tralach (Kampong Chhnaing).
- Dans la même période : enseigne à la Faculté de droit de Phnom-Penh et Directeur du quotidien en langue française Phnom-Penh Presse qui continue jusqu'en 1967 où le Chef d'Etat décide de suspendre tous les journaux de langue étrangère.
- 1963-1965 : Doyen de la Faculté de Droit de Phnom-Penh.

- Septembre 1966 : réélu pour un second mandat à l'Assemblée Nationale dans la même circonscription, mandat qui continue jusqu'à la dissolution de l'Assemblée Nationale en 1972. Parallèlement, continue à enseigner sans interruption à la Faculté de Droit et des Sciences commerciale.
- 1972 : reprend le service actif au Ministère des Affaires Etrangères.
- Juin 1973 : nommé Ambassadeur plénipotentiaire de la République khmère en Grande Bretagne, Belgique, Hollande et Danemark.
- Septembre 1993, représente le Cambodge à l'Assemblée Générale de l'ONU. Auteur d'un livre « La question de la représentation khmère à l'ONU », ed. Pedone, 1974.
- Septembre 1975, après la chute de P.P. aux mains des Khmers rouges, est nommé Professeur à la Faculté de Droit d'Amiens et enseigne « Les Institutions Internationales, les Institutions européennes, le Droit de développement et l'Introduction au Droit public à la vie politique » jusqu'à la retraite en 1991.
- Depuis juillet 1990, Président de l'Amicale pour la Sauvegarde de la Civilisation Khmère et Directeur de publication « Le Salut Khmer » jusqu'à fin 2004.
- Depuis juillet 1991 : Président de la « Ligue Cambodgienne des Droits de l'Homme et du Citoyen » (LCDHC).
- Début Mars à fin Mai 1993 : Consultant de l'ONU (*TOKTEN** dans le cadre de PNUD) pour la démocratie à Phnom-Penh, donne des séminaires pour promouvoir la démocratie au Cambodge.

- **Dr Richard Rechtman**

Médecin-Chef

Psychiatre et anthropologue, médecin-chef d'établissement de l'institut Marcel-Rivière, 78321 Le Mesnil Saint-Denis cedex, chercheur au Cesames (CNRS, université Paris V)

Responsable du programme de recherche clinique sur les troubles psychiatriques des réfugiés cambodgiens

Il a écrit récemment (en 2005) un chapitre d'ouvrage : *Du traumatisme à la victime : une construction psychiatrique de l'intolérable*. In P. Bourdelais & D. Fassin (Eds.), *Les constructions de l'Intolérable* (pp. 163-196). Paris: La Découverte.

- **Maître Patrick Baudouin, avocat international**

Président d'Honneur de la Fédération internationale des Droits de l'Homme.

- **Mme UNG BUN HOR**

Veuve de l'ancien président de l'Assemblée Nationale tué par les Khmers rouges en 1975.

Président de Victimes du Génocide des Khmers rouges.

C'est aussi la seule Cambodgienne à avoir porté plainte pour crime de génocide devant les tribunaux français. L'affaire est en cours. Elle a été reçue par la Cour pénale internationale en 2003 où elle a fait une allocution ci-joint en annexe.

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

- **William BOURDON**

Avocat spécialiste du droit international (droits de l'homme)
Ancien secrétaire général de la FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme)
Président de SHERPA, association de juristes de défense des victimes des multinationales.

- **Bernard Hamel**

Journaliste, correspondant à Reuters au Cambodge dans les années 60-70

De sang et de larmes - 1977.

Une ville de 2 millions d'habitants entièrement vidée de sa population en 24 h. Telle est la nouvelle qui plongea le monde dans la stupéfaction, le 18 avril 1975, c'est à dire le lendemain de la prise de Phnom Penh par les Khmers rouges.

Que signifiait cette mesure radicale et sans précédent prise par les vainqueurs du long conflit armé qui avait opposé le régime républicain de Lon Nol à ses adversaires communistes ? Les hypothèses les plus diverses furent avancées tandis que le rideau tombait sur le Cambodge, brusquement coupé du monde extérieur.

Que s'est-il passé en réalité ? On le sait aujourd'hui par les milliers de réfugiés qui ont fui l'enfer des Khmers rouges. On le sait, mais une véritable conspiration du silence a empêché l'opinion publique de mesurer l'étendue du génocide. Les chiffres sont atterrants : plus d'un million d'êtres humains ont péri à ce jour au Cambodge, transformé en un immense camp d'extermination.

La vérité devait être dite. Bernard Hamel nous la livre aujourd'hui ; ce qu'il expose est le résultat d'une longue enquête en Thaïlande et auprès des réfugiés arrivés en France.

Avec les témoignages recueillis et recoupés selon les meilleures méthodes journalistiques, il a composé une fresque hallucinante, traitée comme un roman d'un rare intensité dramatique, mais dans laquelle aucun fait n'a été inventé.

Les personnages que l'auteur met en scène sont des personnages réels souvent sous leur vrai nom. De ce fait, ce livre constitue l'un des documents les plus saisissants qu'il ait été donné de lire depuis longtemps.

B. Les expositions Photo et projections de films.

Art et Urgence affilié au mouvement mondial du droit des enfants a l'honneur d'exposer :

pour « le devoir de mémoire »,

des tirages photographiques en noir et blanc réalisés en 2003 au Mémorial du Souvenir de Choeung Ek (Center for Genocide Crimes)

et pour « des Visions du futur »

Des tirages photographiques en couleurs de peintures réalisées par des enfants abandonnées et sidéens,

- Du 4 au 8 avril 2005

A la Maison de l'action culturelle de l'université Paris II (Jussieu)*

(Vernissage, le mardi 5 avril, à partir de 18h)

- Du 9 au 16 avril 2005

A la maison du Cambodge de la Cité Internationale Universitaire de Paris

Séra, artiste-peintre, auteur de « Impasse et Rouge », a l'honneur d'exposer

Ses œuvres

- Le lundi 11 avril 2005, à partir de 20h30

Au théâtre du Lucernaire

** La maison de l'action culturelle est située à proximité du restaurant universitaire dans l'enceinte de l'université. L'accès est également possible par le quai St Bernard*

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

La cérémonie de commémoration bouddhique de Vincennes

Cette année la pagode de Vincennes laisse place à une cérémonie bouddhique donnée en l'hommage des victimes du génocide des khmers rouges. Cette cérémonie organisée par l'Ame Khmer, AKKE, MVGKR, et VGKR se fera dans la tradition bouddhique khmère. Vincennes, traditionnellement lieu populaire de rassemblement de la communauté asiatique sera heureux d'accueillir tous les curieux et personnes souhaitant se recueillir dans la chaleur humaine.

Des informations complémentaires et le programme détaillé sont données en annexe.

C. La commémoration à l'Eglise St Hippolyte

A l'Eglise St Hippolyte dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, quartier connu pour son caractère cosmopolite, le CVKR organise une commémoration solennelle à l'occasion de ce 30^{ème} anniversaire du génocide. La condamnation unanime de ce crime contre toute l'Humanité est reflétée par le caractère inter-confessionnel et universel de cette commémoration. Tous pourront se recueillir pour honorer la mémoire des victimes. L'Eglise St Hippolyte accueillera tous les gens soucieux du respect de la dignité humaine, dans une communion intime ouverte aux bouddhistes, aux chrétiens, à tous les hommes de bonne volonté. Enfin, une table ronde avec entre autres, la présence de personnalités telles qu' André Santini sera organisée, sur le sujet des Khmers rouges.

Vous trouverez le programme et des informations complémentaires s'agissant de la commémoration du CVKR en annexe.

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

D. La marche solennelle jusqu'au parvis des droits de l'Homme.

Date : Le dimanche 17 avril 2005

Horaire : La manifestation commencerait à 17h pour se terminer vers 20h. La phase de préparation et de montage requérait notre présence sur le domaine public dès 14h et la remise en état des lieux serait achevée au plus tard à 21h.

1 - **Rassemblement prévu** devant le mur pour la paix ou à proximité autour du pavillon situé à 100 mètres, indiqué sur la carte aérienne en annexe **vers 17h**

2 - Marche solennelle et silencieuse en berne jusqu'à la place Trocadéro à travers les champs de mars suivant l'itinéraire indiqué en annexe de 17h 15 à 18h. Le trajet effectué à une cadence solennelle est estimé à 28 minutes. Pas plus de 45 minutes seront nécessaires pour que l'ensemble du cortège participant arrive sur la Place Trocadéro.

3 - Allocution unique donnée (au moyen d'une amplification électrique à alimentation autonome) sur une tribune à Trocadéro sur le parvis des droits de l'Homme. Suivi de 3 minutes de silence (20 min)

4 – Performance musicale acoustique : Violoniste soliste et chœur de 18h 30 à 19h

5– Allumage de bougies sur les versants du Parvis / Remise en état des lieux de 19h à 21h

21h Fin de la commémoration.

II. Documents annexes

- A. Plan du parcours de la marche
- B. Communiqué de presse du 18 mars 2005
- C. Le discours de Mme Ung Boun Hor (présidente de VGKR) à la cérémonie d'engagement solennelle du procureur de la Cour pénale internationale
- D. Interview par Jean Luc Angelis.
- E. Le programme du CVKR
- F. L'interview de M. Chhay Hoc Pheng (Président du CVKR)
- H. Programme de Vincennes

A. Plan de la marche

11. La Place trocadéro, arrivée 17h40
La terrasse, dédiée aux Droits de l'Homme par le Président de la République en 1985, couvre la partie centrale. Ce « parvis des Droits de l'Homme », librement accessible au public, constitue un lien entre la place et les jardins du Trocadéro.

9. L'avenue Gustave V de Suède est un axe piéton à l'intérieur du jardin de Trocadéro. Les dimensions et l'architecture du site tendent à renforcer la solennité de la marche et sa dimension. Le site est très fréquenté par les touristes.

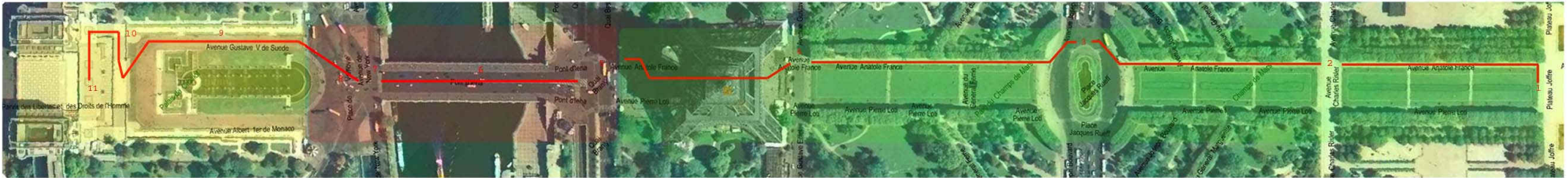
7. L'avenue de New York, dans le prolongement de l'avenue Kennedy, longe la seine jusqu'à la Place de l'Alma. La circulation est dense et rapide. Toutefois un passage souterrain se situant en amont de l'avenue constitue une piste exploitable pour l'aménagement du trafic par les services publics.

5. Le Quai Branly est un axe routier important, le trafic est relativement dense et encombré par les nombreux cars de touristes étrangers.

ITINERAIRE : MUR POUR LA PAIX - TROCADERO, 17 AVRIL 2005
COMMÉMORATION DU GENOCIDE COMMIS PENDANT LE REGIME KHMER ROUGE

3. La Place Jacques Rueff constitue une voie réservée aux véhicules. Mais les abords servant de lieu de stationnement, le trafic y est quasi-nul.

1. Le départ du mur pour la paix : 17h00
Crée dans le cadre des célébrations de l'an 2000, le Mur de la Paix ressemble à une sorte de pavillon de verre, de métal et de bois entourée de trente-deux colonnes en acier inoxydable. Le mot paix, reproduit plusieurs langues (l'arabe, le braille, le grec, l'hébreu, le polonais, le tibétain ...), apparaît sur le mur et les colonnes.



10. L'accès à la Place se fait inévitablement par les marches du Trocadéro. Les marches ne sont pas étroites et ne présentent aucun risque majeur.

DUREE PHASE 3 : 7 min.

8. La place de Varsovie donnant sur le pont d'Iéna, l'avenue de New York et l'avenue des Nations-Unies, est un axe de circulation relativement important. Le Traffic y est également dense.

DUREE PHASE 2 : 5 min.

6. Le pont d'Iéna constitue un axe routier majeur reliant l'ouest au centre de Paris. Le pont de Bir-Hakeim et la passerelle de Debilly se situent à 500 mètres de là. Le trafic y est également relativement dense. Le pont est abondamment emprunté par les cars de touristes.

4. L'avenue Gustave Eiffel est également voie quasi-piétonne. Le trafic est très faible.

DUREE PHASE 1 : 16 min.

2. Le Champs de Mars constitue un immense espace vert très prisé par les touristes, mais aussi par les simples promeneurs recherchant un peu de calme au soleil. L'avenue Charles Risler est un axe piéton, fermé à la circulation des véhicules.

B.Communiq   de presse du 18 mars 2005

18 mars 2005 / Organisation d'une journ  e de comm  moration du g  nocide commis pendant le r  gime des Khmers Rouges au Cambodge

Le 17 avril 1975, les Khmers rouges prirent le pouvoir au Cambodge et install  rent    partir de cette date un r  gime r  pressif et totalitaire, pendant lequel un tiers de la population cambodgienne fut d  cim  e.

Trente ans plus tard, le g  nocide constitue encore une page trop oubli  e de l'Histoire. Ainsi, pour rappeler ce devoir de m  moire envers les victimes de ce g  nocide, une journ  e de comm  moration est pr  par  e par les Cambodgiens de France, avec le soutien et la participation de plus de trente associations khm  res et fran  aises.

Cette journ  e aura lieu le 17 avril 2005.

Jusqu'   cette date, de nombreuses manifestations    vocation p  dagogique sont programm  es : conf  rences dans des universit  s, expositions, etc. Des c  r  monies rituelles et religieuses seront aussi organis  es dans toute la France.

Le 17 avril 2005, une grande marche pour les droits de l'Homme partira du Champs de Mars. Destin  e    r  unir tous les citoyens soucieux du respect des droits de l'Homme et de la dignit   humaine, les participants attendus (entre 500 et 1000) ainsi que les organisateurs se recueilleront    la fin de la journ  e autour de la Dalle des Droits de l'Homme, sur la place du Trocad  ro.

La recherche des responsabilit  s individuelles pour le crime de g  nocide commis pendant le r  gime des Khmers rouges n'ayant pas encore abouti    ce jour, toute tentative de r  cup  ration politique, par quiconque, serait par cons  quent un acte hautement irrespectueux et contraire    l'esprit de cette journ  e de comm  moration.

Responsable de communication :

Visal KAING

T  l. 06 10 38 29 98

C.Le discours de Mme Ung Boun-Hor à la cérémonie d'engagement solennelle du procureur de la Cour pénale internationale

Billon Ung Boun-Hor Intervention faite lors de la cérémonie d'engagement solennel du Procureur de la CPI

Cérémonie d'engagement solennel du
Procureur de la Cour pénale internationale
Lundi 16 juin 2003
Palais de la Paix
La Haye, Pays-Bas

Intervention de
Mme Billon Ung Boun-Hor,
veuve de feu M. le président de l'Assemblée nationale
assassiné par les Khmers rouges.

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais me faire le porte-parole de toutes les victimes des Khmers Rouges et en mon nom remercier la Cour pénale internationale de m'avoir invitée et de m'accorder la parole, ici, en ce haut lieu de « Justice » et de « Droits ».

C'est pour moi un grand honneur, je suis très émue d'autant plus que je ne suis qu'une des victimes des Khmers Rouges parmi tant d'autres... Je ne possède aucun diplôme de droit, contrairement à la plupart des membres de l'assistance, je demande donc toute votre indulgence. Ce sera avec mon cœur que je vais essayer de vous dire ce qu'une victime peut ressentir... même 28 années après !

Le 9 avril 1975, j'ai quitté Phnom-Penh (Cambodge) avec beaucoup de difficultés avec ma fille et mes deux neveux. Les Khmers Rouges bombardaient sans répit l'aéroport. Nous courions vers l'avion parké entre les sacs de sable. Il n'y avait pas de sièges dans l'avion, il fallait nous agripper à un crochet pour se tenir. Les enfants me tenaient par les jambes pour ne pas tomber.

A Bangkok, j'ai pu partir le jour même pour Paris et retrouver ainsi ma mère et mes trois autres enfants. Là, nous attendions chaque jour, chaque soir les nouvelles du pays et de mon mari... nous ne manquions aucun journal télévisé.

Un soir en avril 1975, il y avait un reportage sur la prise de Phnom-Penh par les Khmers Rouges. Il y avait des séquences d'arrêt sur images montrant le prince Sisowath Sirit Matak et mon époux pour mieux mettre en évidence les événements étant donné que ces deux personnes occupaient de hautes fonctions au Cambodge.

Voyant l'image de leur père, mes quatre enfants se précipitaient près du poste de télé-vision et ma fille, encore toute petite, embrasait son père à travers le petit écran et mes enfants me disaient : « tu vois maman, ne sois pas triste, papa va venir nous rejoindre... ».

Quant à moi, ce fut un choc terrible et une déchirure atroce en apercevant mon époux. Je retenais mes larmes devant mes enfants pour les préserver de cette tragédie, mais je sa-vais alors que mon mari était voué à un sort qui n'était autre que des tortures et une mort certaine...

Le chagrin d'une mère, le traumatisme d'une veuve, je ne puis les décrire... après ce reportage, je sentais soudain la peur, la solitude et le vide m'envahir. Car désormais, je serais seule avec mes quatre enfants et neveux face à la réalité de la vie... Le 17 Avril 1975 Phnom Penh tombait aux mains des Khmers Rouges, ce fut alors l'apocalypse totale pour tout le peuple cambodgien.

Les Khmers Rouges ont exterminé le tiers de la population cambodgienne qui, en 1975, comptait environ 7 millions de personnes, et cette extermination massive s'est produite en l'espace de moins de 4 ans... très exactement 3 ans, 8 mois et 20 jours (du 17 Avril 1975 au 7 Janvier 1979).

Pour mesurer l'ampleur de ce gigantesque massacre, il suffit d'imaginer que si un génocide identique s'était produit en France à la même époque (1975) qui comptait 52 millions d'habitants, cela se serait traduit par 17 ou 18 millions de morts...

Si le régime dit du Kampuchéa Démocratique ou Khmers Rouges, s'était prolongé pendant quelques années de plus, il est certain que la population cambodgienne aurait presque totalement disparu.

Aujourd'hui encore, nous nous demandons pourquoi tant d'atrocités, de haine envers une population innocente, sans défense...? Qu'avaient fait les bébés pour que les Khmers rouges leur fracassent le crâne contre un mur ou un arbre ou les lancent en l'air puis les reçoivent sur la pointe d'une baïonnette ? J'aimerais vous relater un témoignage recueilli dans le bulletin du Centre de Documentation et de Recherches pour la Vérité à Phnom Penh, la personne disait : « J'avais 14 ans à l'époque des Khmers Rouges (Avril 1975). Un jour, ma sœur aînée fut accusée du vol d'un bol de riz par les Khmers Rouges qui l'ont traduite devant un soi-disant tribunal du village. En fait, les Khmers Rouges voulaient en faire un exemple. Ma sœur clamait son innocence, elle n'avait que sa parole face à ses geôliers qui prétendaient l'avoir vu voler. A ce moment là, d'eux affirma catégoriquement qu'il allait pouvoir prouver le vol...

Joignant le geste à la parole, il sortit subitement un poignard et le planta dans le ventre de ma sœur, au niveau de l'estomac et d'un mouvement circulaire il l'éventra, cherchant ainsi les grains de riz pour prouver le vol...

Ma sœur s'écroula sur le sol, le ventre ouvert, vidée de son sang, elle mourut peu de temps après dans une affreuse souffrance, sous mes yeux... et tout le monde avait pu remarquer qu'il n'y avait ni grains de riz, ni autres aliments étant donné que les Khmers Rouges affamaient tout le monde. »

Comment oublier ces sauvageries ?

Si le mot « Victime » avait un sens, ce terme s'appliquerait à juste titre à toutes les victimes, qu'elles soient cambodgiennes, rwandaises, bosniaques ou autres... Il faut avoir subi les pertes d'êtres chers, dans des conditions injustes, atroces et tragiques... qui vous marquent à tout jamais jusqu'à votre mort, pour pouvoir comprendre vraiment la douleur et le chagrin qui vous ronge et qui vous brûle...

Des millions de rescapés ont perdu tous leurs repères familiaux, moraux et culturels... leur traumatisme est irréversible. L'impunité des Khmers Rouges est d'autant plus inadmissible et intolérable que leurs leaders et ceux qui furent leurs complices sont responsables de l'un des plus odieux crimes contre l'humanité qui ait eu lieu depuis la 2^{de} guerre mondiale.

Jusqu'à ce jour, nous ne savons même pas où sont les ossements pour pouvoir célébrer, selon notre tradition bouddhique, des cérémonies religieuses pour le repos de leurs âmes. Trop souvent dans les réunions et colloques, on nous parle de pardon et de réconciliation. Pour nous, victimes des Khmers Rouges, parler maintenant de pardon et de réconciliation est indécent, c'est un blasphème et un outrage à la mémoire des morts et des rescapés.

On ne peut parler de pardon ou de réconciliation, tant que les responsables de ces crimes contre l'Humanité et de génocide ne seront pas jugés. Chaque être vivant, même un animal, a un sens inné de la justice !

Ne confondons pas la morale (le pardon) et le droit (la justice) !

Ayant l'honneur d'être présente à cette tribune, j'aimerais m'adresser à la Cour pénale internationale en la personne de son Procureur, M. Luis Moreno-Ocampo, en lui présentant d'abord tous mes meilleurs vœux de succès pour sa haute mission: et lui dire que les victimes demandent juste qu'on leur accorde une Justice, une réparation pour pouvoir revivre et accepter enfin la mort des êtres qui leur sont chers et qu'on ait moins de considération et de complaisance pour les auteurs des crimes contre l'Humanité, quels qu'ils soient !

D. Interview par Jean Luc Angelis dans la revue Enfants du Mékong.

1 - Comment la communauté cambodgienne s'apprête-elle à vivre cet anniversaire terrible ?

La commémoration du génocide en ce 30^{ème} anniversaire terrible ne laisse personne indifférent. Le 17 avril 1975 reste dans les mémoires, indissociable de la chute et du « vidage » de la capitale effectuée dans des conditions inhumaines, et inénarrables, mais delà du drame Phnom Penhnois, cette date reprise à la gloire à des khmers rouges, symbolise le début d'un régime de terreur, et laisse une empreinte traumatisante pour tous les Khmers. Aujourd'hui, ce qui constituait de la bouche des cadres khmers rouges « le 17 avril glorieux », est perçu par la totalité des khmers comme une date funeste, une « date noire », tout juste évocable.

Tous les 17 avril depuis 30 ans, les Khmers victimes de l'idéologie khmère rouge, se rappellent. Ils se souviennent des conditions déshumanisantes dans lesquelles ils ont vécu, ils se souviennent de leurs parents et proches tués par l'arbitraire et la folie de khmers rouges souvent à peine sortis de l'adolescence, ils se souviennent de la faim et de la misère programmée souverainement par l'Angkar Leu « pour le bien être de tous ». Ils se souviennent de l'endoctrinement écœurant et épouvantable du parti, à l'égard de jeunes qui ont presque perdu la notion de famille. Cette blessure profonde chez les victimes ne cicatrisera jamais. Mais il faut vivre dit-on. Alors, certains tentent désespérément d'oublier, de ne pas remuer un passé trop douloureux, d'autres au contraire choisissent d'en parler de faire partager leurs souffrances. De ces deux attitudes toutes les deux compréhensibles, la jeunesse d'origine cambodgienne accueille plus favorablement la seconde. Car elle a besoin de savoir, de comprendre les souffrances de leurs aînés, de comprendre pourquoi ils sont là, et de retrouver leurs valeurs et leur identité.

Cette année, la commémoration est organisée avec une envergure considérable et se cristallise autour de la jeunesse. La notion d'héritage apporte une dimension nouvelle au devoir de mémoire. Et cela, toute la communauté commence à en prendre conscience. C'est la raison pour laquelle, ce 17 avril 2005 sera une date incontournable pour tous les Khmers de France.

2 - Le génocide qui a suivi le 17 avril était-il prévisible ?

Peut-on prévoir un génocide comme on prévoit la météo ? Les choses ne sont peut être pas aussi simples. Il n'existe pas de facteurs rationnels dont la réunion nous permettrait de prévoir de manière empirique une entreprise aussi ignoble et inimaginable. Les Cambodgiens qui avaient accueilli dans un moment d'euphorie et de liasse populaire, leurs « libérateurs » ce 17 avril 1975, ne s'attendaient absolument pas à subir dans les heures qui allaient suivre les pires souffrances. Toutefois, l'idéologie barbare des khmers rouges dont la figure emblématique est incarnée de manière incontestable par pol-pot, ne constitue pas un cas isolé dans le monde. Le nazisme en son temps a aussi déversé sur l'humanité son lot d'atrocité. L'idéologie khmère rouge aussi utopique soit-elle, fait l'objet aujourd'hui d'une condamnation unanime, autant dans ses fins que dans ses moyens. L'avènement d'une société niant les valeurs séculaires de la tradition et de la famille khmères, ne pouvait pas susciter chez la population une approbation quelconque. La torture telle qu'elle était promue comme instrument politique (voir le film de Rithy Panh : « S21 »), mais aussi l'évacuation massive des villes conquises avant Phnom Penh laissaient déjà d'entrevoir la folie de l'idéologie et la paranoïa qui animaient les cadres du parti. Mais qui en 1975 aurait réellement pu avoir à travers ces chimères doctrinales, la vision des « killing fields » s'étendant à perte de vue.

De la question de savoir maintenant si le génocide était inévitable, je me contenterais de reprendre certains propos de M. Bernard Hamel correspondant pour Reuters au Cambodge, qui souligne qu'en 1970 avant l'appel du prince Sihanouk à la population pour rejoindre le maquis, les forces révolutionnaires des khmers rouges étaient exsangues mais aussi surtout sans armes...

3 - Quelles actions faut-il mener aujourd'hui pour sensibiliser les générations à leur travail de mémoire sur ce 17 avril ?

Ce travail de sensibilisation ne peut pas se résumer à cette journée du 17 avril. Les jeunes ont besoin de savoir, d'être informés. A l'occasion de cette commémoration, notre démarche qui s'inscrit clairement dans une optique pédagogique nous a fait opter pour la mise en place d'un cycle de conférences ouvertes au public et adressé en particulier au public universitaire et étudiant. Ce cycle dure deux semaines du 4 au 17 avril, et a pour vocation d'apporter un éclairage nécessaire sur cette période trouble et sur ses conséquences. De nombreux spécialistes, témoins et personnalités sont attendus parmi lesquelles son Excellence Douc Rasy, ancien Doyen de la faculté de Droit de Phnom Penh, Maître Baudouin, président d'honneur de la Fédération internationale de la Ligue des Droits de l'homme ou encore le Docteur Rechtman spécialisé dans le traumatisme des khmers victimes du régime, etc. Nous avons souhaité donner aux gens la possibilité, au moins sur Paris, d'assister à ces conférences à dans divers lieux tels qu'à l'université de Paris V, à celle de Jussieu, à la maison du Cambodge ou encore à Sciences Po.

Mais le travail de sensibilisation ne s'arrête pas là, et il ne se résume pas à notre initiative non plus, nous encourageons vivement à aller voir l'exposition d'Art et Urgence qui se tient à Jussieu à partir du 4 avril, ou encore pour les Lyonnais l'exposition du centre d'Histoire de la résistance et de la déportation de la ville de Lyon. La presse ne manquera pas le rendes vous, aussi la plupart des magazines et quotidiens ont-ils déjà programmé en conséquence pour sensibiliser le grand public dans son ensemble. Le Sénat quant à lui a organisé une projection du film de Rithy Pahn, « S21 », le 6 avril. Les initiatives sont innombrables, il suffira d'ouvrir l'œil. Le site des « jeunes khmers » ne manquera pas de répertorier de manière exhaustive les initiatives prises en ce sens.

<http://commemoration.lesjeuneskhmers.com/>

4 - Le fameux procès des Khmers rouges est-il une bonne chose ? Aura-t-il jamais lieu ?

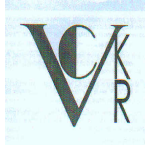
Les difficultés inhérentes à la mise en place du procès résident d'abord certainement dans la réticence de nombreux khmers à remuer les douleurs du passé. Ne pouvant briser le silence du traumatisme, ils préfèrent se taire, et laisser au karma (notion très présente chez les Khmers à majorité bouddhiste), le jugement des âmes. D'autres difficultés sont plus politiques et résident dans le fait avéré qu'une bonne partie des dirigeants du Cambodge à l'heure actuelle sont d'anciens khmers rouges. La difficulté pour l'ONU de négocier avec les autorités un tribunal à caractère international est donc évidente. Ceux la même qui négocient, ne veulent pas avoir à comparaître devant le tribunal qu'ils ont mis en place.

L'initiative de Kofi Annan qui a le soutien de la France et du Japon est honorable, et il semble qu'un compromis ait été trouvé. Ceci étant, on peut rester sceptique tant sur la composition du tribunal que sur son effectivité avenir.

Mais je suis convaincu, comme la plupart des cambodgiens que ce procès est nécessaire. Que l'idéologie, et que les principaux dirigeants doivent être jugés pour que les Khmers puissent repartir sur des bases neuves, sur des bases justes.

Visal KAING responsable de communication.

E. LE PROGRAMME DU CVKR



LE COMITE DES VICTIMES DES KHMERS-ROUGES

Siège social : 19, rue de l'Étang de la Tour 78120 Rambouillet (FRANCE)
e-mail :cvkr@wanadoo.fr - mobile :+33 (0)6 22 67 41 14 - tél/fax : +33 (0) 1 46 82 28 43

----- Association Loi 1901 : J.O du 31 juillet 1999

COMMEMORATION DU 30^{ème} ANNIVERSAIRE DU GENOCIDE ET DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE (17 AVRIL 1975 - 7 JANVIER 1979)

PROGRAMME DU 17 AVRIL 2005

Lieu : paroisse Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy 75013 PARIS

13 H 30 : Arrivée des invités à la paroisse Saint-Hippolyte.

A- Dans l'église

14 h 00 : Messe de requiem à la mémoire des victimes des Khmers- Rouges, célébrée par Monseigneur Michel DUBOST, Evêque d'Evry-Corbeil-Essonnes. Les prières individuelles après la messe.

B- En face de l'église

14 H 30 : Cérémonie bouddhique traditionnelle à la mémoire des victimes des Khmers-Rouges (hommages aux Trois Joyaux...). Remise symbolique aux bonzes les noms des victimes pour le « baing skol ». Avec la participation des bonzes de la Fondation Bouddhique Khmère de Bagneux.

C- Salle paroissiale n° 27 :

15 H 00 :

1/ Tribune libre autour des thèmes :

le procès des Khmers-Rouges à Phnom-Penh, – le devoir de mémoire – le traumatisme vécu - le deuil et le pardon – la réconciliation ou l'impunité - les Khmers-Rouges pendant la Conférence de Paris du 23 octobre 1991 et après – la place des victimes dans le procès – l'amnistie de Ieng Sary par le Roi NORODOM Sihanouk le 14 septembre 1996- l'efficacité du procès avec les moyens humains et financiers limités – les impacts du premier procès de

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

1979 à Phnom-Penh sur le futur procès à Phnom-Penh- le rôle des **ONG lors du procès- les victimes constituées en personne morale leurs droits et devoirs...**

Avec la participation de :

- Mme Nicole GUETZ, Secrétaire d'Etat aux droits des victimes.
- MM. Roland DUMAS, ancien Président du Conseil Constitutionnel, ancien co-Président de la Conférence de Paris sur le Cambodge en 1991.
- André SANTINI, Député-Maire d'Issy les Moulineaux, ancien Ministre.
- Jean Claude MARTIN, Ambassadeur de France à Berlin.
- Jean David LEVITTE, Ambassadeur de France à Washington.
- Christian LECHERVY, Sous-Directeur de l'Asie-du-Sud-Est, Direction Asie du Ministère des Affaires Etrangères.

16 H 30 :

2/ Table ronde

Avec la participation de :

- Me Pierre ANDRIEU, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de l'Essonne.
- Me David BOYLE (Docteur en Droit), avocat australien.
- Dr. Richard RECHTMAN, psychiatre, Médecin Chef d'Etablissement, C.H.S La Verrière, 78321 Le Mesnil-Saint-Denis Cedex.

- M. CHUTH Khay, auteur du livre « Comment j'ai menti aux Khmers Rouges », Ed. L'Harmattan, 2004.
- M. ONG Thong Hoeung, auteur du livre « J'ai cru aux Khmers-Rouges », Ed. Buchet/Chastel, 2003.
- M. NGUON Ponn, ancien Député, co-auteur avec Pierre MAX du livre « Cambodge du silence » Ed. de L'Echiquier, Paris, 1977.

18 H 00 : Echanges avec l'auditoire.

18 H 30 : Synthèse et conclusion.

18H 45 : Photos de souvenir pour clore la séance.

Allumage des bougies tout au long de la palissade paroissiale.

19 H 00 : Fin de la cérémonie commémorative du 30^{ème} anniversaire du génocide Khmers-Rouges au Cambodge.

Cambodge : 1975 - 2005

Le coeur des Hommes bat pour les victimes des Khmers-Rouges

N.B : ce programme sera confirmé par une plaquette définitive.

Renseignements sur <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

F. Interview de M. Chhay Hoc Pheng (président du CVKR) pour l'Ecrit d'Angkor, mars-avril 2004

« Se construire pour reconstruire le pays par un travail de mémoire qui entretient le présent et prépare l'avenir. »
Chhay Hoc Pheng – Président du CVKR

L'association « CVKR » Le Comité des Victimes des Khmers Rouges

Fondée en juillet 1999, l'association « Le Comité des Victimes des Khmers Rouges » (CVKR) dont l'un de ses objectifs est d'entretenir le devoir de mémoire, entend également faire valoir les droits des victimes du génocide par le dépôt de plaintes devant les tribunaux de leurs pays de résidence, devant le tribunal pénal *ad hoc* (qui existe pour les rwandais et les yougoslaves mais ...pas encore pour les cambodgiens) ou encore devant un tribunal cambodgien. L'association aide les victimes en recueillant leurs témoignages afin de constituer les dossiers conformément aux réglementations des pays où ils sont déposés. Pour la France, deux plaintes ont été déposées à Dijon et à Créteil mais seule la dernière a été retenue et a donné lieu à une ouverture d'information contre X pour crime contre l'humanité et crime de génocide perpétrés au Cambodge entre 1975 et 1979.

En Belgique, onze autres plaintes ont été déposées dont celle de la propre cousine de Nuon Chea, un des chefs historiques khmers rouges, ainsi que celle de M. Chai Thoul, ancien Président du Conseil du Royaume Cambodge. Depuis 2002, le CVKR a commencé à constituer un pool d'avocats français et cambodgiens pour défendre les dossiers des victimes lors d'un futur procès sur le génocide khmer.

En dehors des activités à caractère juridique, quelles autres actions menez-vous pour défendre les droits des victimes et promouvoir leur cause ?

Notre association entend faire valoir les droits des victimes. Pour ce faire, notre stratégie est simple : être présent dans tout événement pour sensibiliser l'opinion publique. C'est ainsi que nous développons un travail de solidarité envers les peuples qui ont connu les mêmes horreurs que nous, particulièrement envers le peuple arménien avec qui nous entretenons une relation privilégiée. Par ailleurs et de manière plus active, le CVKR mène des actions de sensibilisation auprès des personnalités politiques en organisant des colloques dont celui de 2003 au Sénat portant sur le thème « Khmers-Rouges : jugés ou impunis ? ». Il désire aussi occuper le terrain des médias en donnant des interviews et en participant aux différents débats organisés par RFI, France Culture, la chaîne du câble Odyssée etc. Des opérations de sensibilisation sont aussi menées auprès du grand public grâce à la projection du film de Rithy Panh, « S21 ou la machine de mort khmère rouge » dans différentes villes de France où nous étions présents pour débattre sur le thème du procès des Khmers-Rouges notamment, à savoir Rennes, Saint-Denis (93), Paris, Martigues, Aulnay-sous-Bois etc. En outre, nous avons pu obtenir que notre association et nos activités soient présentées dans le DVD « bonus » du film « The Killing Fields ». Et tout récemment, nous sommes intervenus pour témoigner et porter nos revendications à la Première Assemblée du Forum « Collectif Reconnaissance des génocides » tenue à Lyon le 23 octobre 2004, en tant que membre actif du Forum.

Et pour les victimes elles-mêmes, que faites-vous de concret ?

Nous essayons de mettre en place un système d'entraide morale pour les victimes en les écoutant pour mieux leur indiquer une assistance sous forme d'accompagnement psychologique des personnes qui ont subi des traumatismes émotionnels graves ou qui ont vécu des situations d'horreur. Permettre à ces victimes de ne pas se sentir seules dans leur malheur est déjà un premier acte de soutien qui les

aidera aussi à être mieux dans leur tête. Et ensuite faire reconnaître au monde entier leur statut de victime au travers d'un rendu de jugement, dans la mesure du possible, est quelque chose de capital. Les victimes pourront alors, enfin, effectuer leur travail de deuil afin de tourner définitivement la page khmère rouge.

Vous semblez attaché à la notion de rendre justice aux victimes, que répondez-vous à ceux qui prétendent que celle-ci est totalement étrangère à la société khmère à cause de la culture de l'impunité et de l'irresponsabilité qui prévalent à l'heure actuelle ?

Je ne suis pas d'accord. La notion de responsabilité existe et celle des peines encourues par les fautifs est clairement définie dans notre culture. Dans la tradition khmère depuis des millénaires, rendre justice fait partie de notre civilisation. Je vous renvoie aux textes et aux codes anciens (avant le protectorat français) qu'on préfère occulter par commodité ou mimétisme. Nos ancêtres avaient déjà mis en place la personnalisation des peines relative à l'origine sociale des individus : les personnes socialement élevées sont plus sévèrement punies que les personnes d'origine modeste. Dire que la notion de justice est étrangère aux Khmers est un non-sens et une contre vérité indéniable.

Pourquoi a-t-on attendu si longtemps pour voir se mettre en place un tribunal ?

La première action officielle en ce sens ne remonte seulement qu'en 1997 suite à une initiative cambodgienne. En effet, une missive fut envoyée aux Nations Unies par les deux co-Premiers ministres de l'époque, Hun Sen et Norodom Ranariddh, au lendemain de l'amnistie royale accordée à Ieng Sary le 14 septembre 1996. Le gouvernement royal cambodgien avait demandé solennellement l'aide de l'organisation internationale pour mettre en place un tribunal pour juger les crimes des Khmers-Rouges du Kampuchea Démocratique. Cette réaction officielle fut, me semble-t-il, une réplique à un tollé général de la part de la communauté internationale après l'annonce de l'amnistie royale. Fut ce une réponse politique sous un habillage de « désir de justice » ? Nul ne le sait. Cependant, une volonté politique a toujours existé chez les dirigeants khmers depuis 1979 pour faire juger les chefs khmers rouges. Il y a eu le procès de Phnom Penh en 1979 où Pol Pot et Ieng Sary ont été condamnés par contumace par l'Etat du Cambodge. En 1998, les Khmers rouges entre eux ont organisé un autre procès à Anlong Vêng où seul Pol Pot a été condamné. A l'heure actuelle, la volonté politique de juger les crimes des khmers rouges demeure même s'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les domaines judiciaires et pénaux.

En ce moment, le procès des Khmers Rouges est devenu un sujet à controverse. Quelles en sont d'après vous les raisons profondes ?

Il est vrai que le procès des chefs khmers rouges est un sujet délicat à traiter car il s'appuie sur deux considérations essentielles que tout un chacun se doit d'avoir à l'esprit. En premier lieu, peut-on avoir confiance sur les mécanismes de justice mis en place par le gouvernement khmer même avec l'adjonction de juges internationaux pour garantir l'impartialité du jugement ? Et en second lieu que désire-t-on réellement juger ? Si l'on veut juger les Khmers-Rouges du Kampuchea Démocratique (1975 à 1979) alors il n'y a aucun problème, tout le monde est à l'unisson. Mais si l'on commence à étendre la période de jugement alors des problèmes et des divergences de vue commencent à poindre à l'horizon.

En effet si l'on prend la période entre 1970 à 1991 date des Accords de Paix conclu à Paris, il faut aussi impliquer les grandes puissances qui ont joué tour à tour des rôles prééminents : les USA pour leurs bombardements entre 1970 et 1973, l'ex-Viet-Cong et Nord Vietnamiens qui avaient occupaient les zones frontalières khmères et envahi le Cambodge de 1967 à 1975, la France qui avait toléré tout au moins la parution des bulletins du FUNK et du GRUNC entre 1970 et 1975, la Chine pour l'envoi des conseillers techniques auprès des Khmers-Rouges entre 1975 et 1979, le Vietnam unifié pour leur occupation militaire du Cambodge de 1979 à 1991, et tout le concert des nations pour avoir maintenu le siège du Kampuchea Démocratique (Khmers-Rouges) à l'ONU entre 1979 et 1991.

Pensez-vous qu'il y aura un jour un procès des responsables Khmers Rouges ?

Je dis bien si c'est le procès qui se prépare actuellement et non pas un autre, alors oui celui-ci va avoir lieu rapidement pour de multiples raisons. D'abord, la Chine veut ce procès car elle souhaite tourner la

page des Khmers Rouges qui continue de peser sur sa politique régionale. Le genre de procès qui se prépare actuellement lui convient bien. Ensuite, le Vietnam veut aussi ce procès pour se laver de tout soupçon d'être l'auteur ou le complice du génocide (thèse avancée par les Khmers Rouges). Il aimerait également se servir de ce procès comme tribune afin d'attribuer certaines responsabilités à la Chine, seul pays qui avait octroyé des fonds et envoyé des conseillers au Kampuchea Démocratique. Le gouvernement cambodgien actuel désire également un procès compte tenu de sa politique de réconciliation nationale débutée par l'amnistie de Ieng Sary en 1996 et le ralliement des forces armées khmères rouges en 1998. Cette politique ne sera parfaite qu'après un procès qui blanchirait les éléments « redditionnaires » Khmers-Rouges qui ont obtenu une sécession territoriale de fait en obtenant l'administration autonome d'une province, Pailin, depuis bientôt dix ans. Le gouvernement actuel a tout intérêt à ce que ce procès ait lieu rapidement car après on n'en parlera plus, et les anciens camarades seront de nouveau réunis. Mais de toute façon il faut que justice passe, une justice digne de ce nom et non pas une mascarade de justice comme celles de 1979 à Phnom-penh et de 1998 à Anlong Vêng.

Est-ce que les victimes trouveront leur compte dans ce procès ?

Rien n'est moins certain hélas ! Car il n'existe aucune disposition prévue pour les victimes qui vont porter plainte et se constituer en partie civile dans les textes de loi légiférant ce procès. Il n'y a pas eu de procédure d'information lancée auprès du public pour aider les plaignants à constituer leur dossier. Ce n'est pas gagné d'avance, il faut suivre ce procès de très près.

Par ailleurs, le fait que les juges internationaux ne maîtrisent pas la langue khmère et ont recours à des traducteurs peut générer des problèmes supplémentaires de compréhension et d'appréhension des faits. Plus que jamais, le CVKR se doit d'être vigilant sur tous les domaines pour défendre au mieux les intérêts des plaignants et des victimes.

Vous êtes juge au tribunal de grande instance de Evry (Essonne), en quoi votre fonction vous aide-t-elle à mieux défendre les victimes du génocide khmer rouge ?

Je suis resté fidèle à mon engagement en tant que citoyen de l'Humanité pour faire valoir les droits des victimes dans le cadre de mes compétences en matière de crime de masse et pour gérer autant que possible toute déviation négationniste et apologétique. Le négationnisme dans notre contexte est d'attribuer la responsabilité des crimes à ceux qui ne sont pas concernés. Quant à la tentative d'apologie, elle tendrait à démontrer que de toute manière ce qui est arrivé était justifié politiquement, économiquement, socialement et idéologiquement comme l'ont déjà fait Sasha Sher et Khieu Samphan dans leurs ouvrages respectifs publiés récemment.

CONTACTS :

- Pour tous renseignements :
 - <http://commemoration.lesjeuneskhmers.com>

- Pour toutes questions :
 - Par mail : commemoration@lesjeuneskhmers.com
 - Par Tél. 06 10 38 29 98, demander M. Visal KAING,
Responsable de communication